



Mesdames, Messieurs
Les conseillers communautaires

N/REF: 2024/257-303-SB

mercredi 27 mars 2024

CONVOCATION CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame, Messieurs, les Maires,
Mesdames, Messieurs les Délégués,

Je vous prie de bien vouloir assister à une séance du Conseil Communautaire de la
Communauté de Communes d'Aire sur l'Adour qui se tiendra le :

Mardi 9 avril 2024 à 20h30

A la salle des fêtes d'EUGENIE LES BAINS

I-COMMUNICATIONS

- ✓ Compte-rendu de délégations de signature de marchés,
- ✓ PV de la séance du 28 février 2024,
- ✓ Détermination du lieu de la prochaine séance,

II-ORDRE DU JOUR

FISCALITE – FINANCES

POINT 1 : Fiscalité : vote du taux des taxes directes locales

POINT 2 : Vote du taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

POINT 3 : Vote du produit de la taxe GEMAPI

POINT 4 : Budget principal : Vote du budget primitif 2024

POINT 5 : Budget annexe « ZA de Bassia » : Vote du budget primitif 2024

POINT 6 : Budget annexe « ZA des Arrats » : Vote du budget primitif 2024

- *Voir les documents joints en annexe :*

-POINTS 4 à 6_BP 2024_COMMENTAIRES

-POINT 4.1_BP 2024_MAQUETTE OFFICIELLE_CDC

-POINT 4.2_BP 2024_NOTE BREVE ET SYNTHETIQUE

POINT 7 : Fongibilité des crédits budgétaires dans le cadre de l'application de la M57

POINT 8 : Budget principal : admission en non-valeur de produits irrécouvrables

POINT 9 : Fixation du prix de vente des repas facturés à l'EHPAD

POINT 10 : Fixation du prix de vente des repas des cuisines vers le SPASSAD

MARCHES PUBLICS

POINT 11 : Autorisation de signature d'un accord-cadre de travaux de voirie

POINT 12 : Autorisation de signature des marchés de travaux du pôle culturel

HABITAT

POINT 13 : SOLIHA : convention d'adhésion SARE 2024

- *Voir le document joint en annexe -POINT 13_CONVENTION PARTENARIAT SARE 2024*

PVD

POINT 14 :Dispositif Petites villes de demain : approbation du plan de financement pour l'élaboration d'un plan de mobilité simplifié

RESSOURCES HUMAINES

POINT 15 : Adhésion au groupement de commandes relatif à l'achat de prestations de formations santé et sécurité au travail des agents territoriaux.

- *Voir le document joint en annexe -POINT 15_CONVENTION GROUPEMENT COMMANDES SST*

Questions diverses.

**Le Président
Philippe BRETHES**

